

Forum parlementaire de la SADC
États financiers annuels
pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

Forum parlementaire de la SADC

États financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

Informations générales

Pays de constitution et de domiciliation	Namibie																																
Nature de l'activité principale	Le Forum a été établi dans le but de renforcer les capacités de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC) en impliquant les parlementaires des États membres de la SADC dans des activités contribuant au bien-être de la région.																																
Membres du Comité Exécutif	<table><tr><td>Hon. Speaker Roger Manciene</td><td>Président</td></tr><tr><td>Hon. Marie Joanne Sabrina Tour</td><td>Vice-présidente</td></tr><tr><td>Hon. Senator Isaac Magagula</td><td>Treasurer</td></tr><tr><td>Hon. Pedro Sebastião</td><td>Membre</td></tr><tr><td>Hon Speaker Phandu Tombola Chaha Skelemani</td><td>Membre</td></tr><tr><td>Hon Cathy Sakombi Moleka</td><td>Membre</td></tr><tr><td>Hon Speaker Tlohang Sekhamane</td><td>Membre</td></tr><tr><td>Hon Dr. Fiarovana Lovanirina Célestin</td><td>Membre</td></tr><tr><td>Hon. Rachel Zulu</td><td>Membre</td></tr><tr><td>Hon. Speaker Esperança Laurinda Francisco Nhiumane Bias</td><td>Membre</td></tr><tr><td>Hon. Phillipus Wido Katamelo</td><td>Membre</td></tr><tr><td>Hon. Speaker Prof. Peter Hitjitevi Katjavivi</td><td>ex-officio</td></tr><tr><td>Hon Speaker Angela Thokozile Didiza</td><td>Membre</td></tr><tr><td>Hon. Speaker Dr Tulia Ackson</td><td>Membre</td></tr><tr><td>Hon. Princess Kasune</td><td>Membre</td></tr><tr><td>Hon. Speaker Adv. Jacob Francis Nzwidamilimo Mudenda</td><td>Membre</td></tr></table>	Hon. Speaker Roger Manciene	Président	Hon. Marie Joanne Sabrina Tour	Vice-présidente	Hon. Senator Isaac Magagula	Treasurer	Hon. Pedro Sebastião	Membre	Hon Speaker Phandu Tombola Chaha Skelemani	Membre	Hon Cathy Sakombi Moleka	Membre	Hon Speaker Tlohang Sekhamane	Membre	Hon Dr. Fiarovana Lovanirina Célestin	Membre	Hon. Rachel Zulu	Membre	Hon. Speaker Esperança Laurinda Francisco Nhiumane Bias	Membre	Hon. Phillipus Wido Katamelo	Membre	Hon. Speaker Prof. Peter Hitjitevi Katjavivi	ex-officio	Hon Speaker Angela Thokozile Didiza	Membre	Hon. Speaker Dr Tulia Ackson	Membre	Hon. Princess Kasune	Membre	Hon. Speaker Adv. Jacob Francis Nzwidamilimo Mudenda	Membre
Hon. Speaker Roger Manciene	Président																																
Hon. Marie Joanne Sabrina Tour	Vice-présidente																																
Hon. Senator Isaac Magagula	Treasurer																																
Hon. Pedro Sebastião	Membre																																
Hon Speaker Phandu Tombola Chaha Skelemani	Membre																																
Hon Cathy Sakombi Moleka	Membre																																
Hon Speaker Tlohang Sekhamane	Membre																																
Hon Dr. Fiarovana Lovanirina Célestin	Membre																																
Hon. Rachel Zulu	Membre																																
Hon. Speaker Esperança Laurinda Francisco Nhiumane Bias	Membre																																
Hon. Phillipus Wido Katamelo	Membre																																
Hon. Speaker Prof. Peter Hitjitevi Katjavivi	ex-officio																																
Hon Speaker Angela Thokozile Didiza	Membre																																
Hon. Speaker Dr Tulia Ackson	Membre																																
Hon. Princess Kasune	Membre																																
Hon. Speaker Adv. Jacob Francis Nzwidamilimo Mudenda	Membre																																
Siège social	Hon. Shally Raymond RWPC Chairperson ex-officio Parliament Gardens Erf 578 Love Street Windhoek																																
Adresse postale	Private Bag 13361 Windhoek Namibia																																
Banques	First National Bank of Namibia Limited Nedbank Namibia Limited																																
Auditeurs	Grand Namibia Experts-comptables agréés (Namibie)																																
Secrétaire Générale	Ms. Boemo Sekgoma																																

Forum parlementaire de la SADC

États financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

Table des matières

	Page
Responsabilités et approbation du Comité Exécutif	3
Rapport de l'Auditeur Indépendant	4 - 7
Rapport du Comité Exécutif	8 - 9
État de la Situation Financière	10
État des résultats financiers	11
État des variations de capitaux propres	12
État des flux de trésorerie	13
Pratiques comptables	14 - 19
Notes accompagnant les états financiers annuels	20 - 31
Compte de résultat détaillé (Les informations supplémentaires suivantes ne font pas partie des états financiers annuels et n'ont pas été auditées)	32

Forum parlementaire de la SADC

États financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

Independent Auditor's Report

Additional text Responsabilités et approbation du Comité Exécutif

Le Comité Exécutif est tenu, en vertu de la Constitution du Forum parlementaire de la SADC, de tenir une comptabilité adéquate et est responsable du contenu et de l'intégrité des états financiers annuels ainsi que des informations financières connexes incluses dans ce rapport. Il lui incombe de veiller à ce que les états financiers annuels présentent fidèlement la situation financière du Forum à la fin de l'exercice, ainsi que les résultats de ses opérations et flux de trésorerie pour la période écoulée, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Le comité fait appel à un auditeur externe indépendant chargé d'émettre une opinion sur les états financiers annuels.

Les états financiers sont préparés selon les IFRS et reposent sur des politiques comptables appropriées appliquées de manière cohérente, soutenues par des jugements et estimations raisonnables et prudents.

Le Comité Exécutif reconnaît qu'il est en dernière instance responsable du système de contrôle financier interne établi par le Forum et attache une grande importance au maintien d'un environnement de contrôle solide. Afin de satisfaire à ces responsabilités, le Comité fixe des normes de contrôle interne visant à réduire le risque d'erreur ou de perte de manière rentable. Ces normes comprennent une délégation claire des responsabilités, des procédures comptables efficaces et une séparation adéquate des tâches afin de garantir un niveau de risque acceptable.

Ces contrôles sont surveillés à travers l'ensemble du Forum, et tous les employés sont tenus de respecter les normes éthiques les plus élevées pour garantir que les activités du Forum soient menées de manière irréprochable.

La gestion des risques au sein du Forum se concentre sur l'identification, l'évaluation, la gestion et le suivi de toutes les formes de risques connues. Bien que le risque opérationnel ne puisse être complètement éliminé, le Forum s'efforce de le minimiser en mettant en œuvre une infrastructure, des contrôles, des systèmes et un comportement éthique appropriés.

Le Comité Exécutif estime, sur la base des informations et explications fournies par la direction, que le système de contrôle interne offre une assurance raisonnable que les registres comptables peuvent être utilisés pour la préparation des états financiers. Toutefois, tout système de contrôle interne ne peut fournir qu'une assurance raisonnable (et non absolue) contre toute erreur significative ou perte.

Le Comité Exécutif a examiné les prévisions de trésorerie du Forum pour l'année se terminant le 31 mars 2025 et, à la lumière de cet examen et de la situation financière actuelle, il est convaincu que le Forum dispose ou aura accès à des ressources suffisantes pour poursuivre ses activités dans un avenir prévisible.

L'auditeur externe est chargé d'auditer et de rendre compte de manière indépendante des états financiers du Forum. Les états financiers ont été examinés par l'auditeur externe, et son rapport est présenté aux pages correspondantes.

Les états financiers annuels, établis sur la base de la continuité d'exploitation, ont été approuvés par le Comité Exécutif, et signés en son nom par :

Approbation des états financiers

Hon. Présidente de Parlement Roger Mancienne
Le président du FP-SADC

Forum parlementaire de la SADC

États financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

Independent Auditor's Report

Additional text

RAPPORT D'AUDIT INDÉPENDANT

À l'attention du Comité Exécutif du Forum Parlementaire de la SADC

Opinion

Nous avons audité les états financiers annuels du Forum Parlementaire de la SADC (« le Forum ») présentés aux pages 10 à 28, comprenant l'état de la situation financière au 31 mars 2024, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes aux états financiers annuels, y compris un résumé des principales méthodes comptables et le rapport du Comité Exécutif.

À notre avis, les états financiers annuels donnent, à tous égards significatifs, une image fidèle de la situation financière du Forum Parlementaire de la SADC au 31 mars 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) et aux exigences de la Constitution du Forum Parlementaire de la SADC.

Fondement de l'Opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit (ISA). Nos responsabilités au titre de ces normes sont décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur concernant l'audit des états financiers annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants du Forum conformément au Code d'éthique de l'International Ethics Standards Board for Accountants (IESBA), y compris les normes internationales d'indépendance, ainsi qu'aux autres exigences d'indépendance applicables aux audits d'états financiers en Namibie. Nous avons satisfait aux autres obligations déontologiques qui nous incombent selon ces exigences. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres Informations

Le Comité Exécutif est responsable des autres informations. Celles-ci comprennent la déclaration de responsabilité et d'approbation du Comité Exécutif ainsi que l'état détaillé des produits. Les autres informations n'incluent pas les états financiers annuels ni notre rapport d'audit à leur sujet.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune opinion d'audit ni aucune forme de conclusion d'assurance à leur sujet.

Dans le cadre de notre audit des états financiers annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles sont significativement incohérentes avec les états financiers annuels ou les connaissances que nous avons acquises au cours de l'audit, ou si elles semblent autrement contenir des anomalies significatives.

Si, sur la base du travail que nous avons effectué sur les autres informations obtenues avant la date de notre rapport, nous concluons à une anomalie significative, nous devons le signaler. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Comité Exécutif concernant les états financiers annuels

Le Comité Exécutif est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers annuels conformément aux Normes Internationales d'Information Financière, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'élaboration d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Forum parlementaire de la SADC

États financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

Independent Auditor's Report

Additional text
Lors de la préparation des états financiers annuels, le Comité Exécutif est tenu d'évaluer la capacité du Forum à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations sur la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Comité Exécutif envisage de liquider le Forum ou de cesser son activité, ou s'il n'existe aucune autre solution réaliste.

Responsabilités de l'auditeur concernant l'audit des états financiers annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit pas qu'un audit mené conformément aux ISA permettra toujours de détecter une anomalie significative, si elle existe. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles influencent, individuellement ou collectivement, les décisions économiques que les utilisateurs pourraient prendre à partir de ces états financiers.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Nous :

- identifions et évaluons les risques d'anomalies significatives dans les états financiers annuels, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que pour une erreur, car la fraude peut impliquer collusion, falsification, omissions volontaires, fausses déclarations ou contournement du contrôle interne ;
- acquérons une compréhension du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, sans toutefois exprimer d'opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Forum ;
- apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations connexes fournies par le Comité Exécutif ;
- concluons sur le caractère approprié de l'utilisation par le Comité Exécutif du principe comptable de continuité d'exploitation, et, en fonction des éléments probants obtenus, déterminons s'il existe une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de remettre en cause la capacité du Forum à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous devons attirer l'attention, dans notre rapport d'audit, sur les informations fournies à ce sujet dans les états financiers annuels ou, si ces informations sont insuffisantes, formuler une opinion modifiée. Nos conclusions se fondent sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations ultérieurs pourraient néanmoins compromettre la poursuite de l'exploitation du Forum ;
- évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers annuels, y compris les informations fournies en annexe, et vérifions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière qui donne une image fidèle.

Nous communiquons avec le Comité Exécutif, notamment au sujet de l'étendue prévue et du calendrier de l'audit ainsi que des constatations significatives, y compris les éventuelles déficiences significatives du contrôle interne que nous aurions identifiées au cours de l'audit.

Grand Namibia

Comptables agréés et auditeurs inscrits

Experts-comptables (Namibie)

Par : P. NGHIPANDULWA – Associé

Forum parlementaire de la SADC

États financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

Rapport du Comité Exécutif

Le Comité Exécutif a le plaisir de soumettre son rapport sur les états financiers du Forum parlementaire de la SADC pour l'exercice terminé le 31 mars 2024.

1. Nature de l'activité

Le Forum a été établi dans le but de renforcer les capacités de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC) en impliquant les parlementaires des États membres dans des activités contribuant au bien-être de la région.

Il n'y a pas eu de changement significatif dans la nature des activités du Forum par rapport à l'année précédente.

2. Analyse des résultats financiers et des activités

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes IFRS telles qu'é émises par l'International Accounting Standards Board (IASB) ainsi qu'aux dispositions de la Constitution du Forum parlementaire de la SADC. Les politiques comptables ont été appliquées de manière cohérente par rapport à l'exercice précédent.

Tous les détails relatifs à la situation financière, aux résultats des opérations et aux flux de trésorerie du Forum sont présentés dans ces états financiers.

3. Membres du Comité Exécutif

Les membres en fonction à la date du rapport sont les suivants :

Directeur	Fontion	Pays
Hon. Speaker Roger Mancienne	Président	Seychelles
Hon. Marie Joanne Sabrina Tour	Vice- Présidente	Maurice
Hon. Senator Isaac Magagula	Trésorier	Eswatini
Hon. Pedro Sebastião	Membre	Angola
Hon Speaker Phandu Tombola Chaha Skeleman	Membre	Botswana
Hon Cathy Sakombi Moleka	Membre	RDC
Hon Speaker Tlohong Sekhamane	Membre	Lesotho
Hon Dr. Fiarovana Lovanirina Célestin	Membre	Madagascar
Hon. Rachel Zulu	Membre	Malawi
Hon. Speaker Esperança Laurinda Francisco Nhiuane Bias	Membre	Mozambique
Hon. Phillipus Wido Katamelo	Membre	Namibie
Hon. Speaker Prof. Peter Hitjitevi Katjavivi	ex-officio	Namibie
Hon Speaker Angela Thokozile Didiza	Membre	Afrique du Sud
Hon. Speaker Dr Tulia Ackson	Membre	Tanzanie
Hon. Princess Kasune	Membre	Zambie
Hon. Speaker Adv. Jacob Francis Nzwidamilimo Mudenda	Membre	Zimbabwe
Hon. Shally Raymond	RWPC Chairperson - ex-officio	Tanzanie

4. Immobilisations corporelles

Aucun changement n'a été constaté dans la nature ou la politique d'utilisation des immobilisations corporelles du Forum.

Au 31 mars 2024, l'investissement du Forum en immobilisations corporelles s'élevait à **9 285 920 NAD** (contre **9 508 062 NAD** en 2023).

5. Événements postérieurs à la date de clôture

Le Comité Exécutif n'a connaissance d'aucun événement important ayant eu lieu après la date de clôture jusqu'à la date du présent rapport.

Forum parlementaire de la SADC

États financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

Rapport du Comité Exécutif

6. Continuité d'exploitation

Le Comité Exécutif estime que le Forum dispose de ressources financières adéquates pour poursuivre ses activités dans un avenir prévisible. Par conséquent, les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation. Le Comité a également la conviction que le Forum est dans une situation financière saine et qu'il a accès à des facilités de financement suffisantes pour répondre à ses besoins de trésorerie futurs. Aucun changement majeur susceptible d'affecter négativement le Forum n'est à signaler, ni non plus de non-conformité importante aux exigences légales ou réglementaires, ou de modifications prévues des lois en vigueur.

7. Secrétaire Générale

La Secrétaire Générale est Ms. Boemo Sekgoma.

Adresse professionnelle:

Parliament Gardens
Erf 578
Love Street
Windhoek

8. Commissaires aux comptes

Grand Namibia a été désigné comme auditeur du Forum pour l'exercice terminé le 31 mars 2024.

9. Membre countries

Angola
Botswana
République Démocratique du Congo
Eswatini
Lesotho
Madagascar
Malawi
Maurice
Mozambique
Namibie
Seychelles
Afrique du Sud
Tanzanie
Zambie
Zimbabwe

Forum parlementaire de la SADC

États financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

État de la Situation Financière au 31 mars 2024

Montants en dollar namibien (NAD)	Note(s)	2024	2023 Révisé*	2022 Révisé*
ACTIF				
Actifs non courants				
Immobilisations corporelles	2	9,285,920	9,508,062	9,562,385
Actifs courants				
Débiteurs commerciaux et autres débiteurs *	3	12,498,221	8,800,565	4,347,212
Trésorerie et équivalents de trésorerie +	4	4,590,037	14,631,823	31,910,522
		17,088,258	23,432,388	36,257,734
Actifs non courants destinés à la vente	9	2,470,000	2,470,000	2,470,000
Total des Actifs		28,844,178	35,410,450	48,290,119
Capitaux propres et passifs				
Capitaux propres				
Fonds sans restriction		5,500,000	-	-
Revenus accumulés		6,987,240	12,981,342	10,896,864
		12,487,240	12,981,342	10,896,864
Passifs				
Passifs non courants				
Emprunts - portion à long terme	5	5,314,902	5,225,436	5,970,222
Passifs non courants				
Dettes commerciales et autres #	8	7,521,113	7,043,177	6,253,340
Emprunts – portion à long terme	5	-	740,890	678,556
Fonds affectés @	6	1,050,923	6,949,605	22,021,137
Subvention en capital appliquée	7	2,470,000	2,470,000	2,470,000
		11,042,036	17,203,672	31,423,033
Total des Pasifs		16,356,938	22,429,108	37,393,255
Total des capitaux propres et des passifs		28,844,178	35,410,450	48,290,119

* Le montant comparatif de 2023 comprend un solde du projet SRHR de N\$ 1,132,373.

+ Le montant comparatif de 2023 comprend un solde du projet SRHR de N\$ 5,121,698.

Le montant comparatif de 2023 comprend un solde du projet SRHR de N\$ 194,921.

@ e montant comparatif de 2023 comprend un solde du projet SRHR de N\$ 6,059,142.

Forum parlementaire de la SADC

États financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

État des résultats financiers

Montants en dollar namibien (NAD)	Note(s)	2024	2023 Révisé *
Revenus **	10	23,125,080	51,096,469
Autres revenus D'exploration	11	981,627	380,101
Autre excédent (déficit) d'exploitation	12	20,211	(16,334)
Autres frais d'exploitation ++		(24,316,868)	(49,197,406)
Excédent/(déficit)	13	(189,950)	2,262,830
Revenus d'Investissement	14	454,455	379,968
Charges financières	15	(758,608)	(558,320)
L'excédent (du déficit) pour l'exercice		(494,103)	2,084,478
Other comprehensive income		-	-
Total de l'excédent (du déficit) global pour l'exercice		(494,103)	2,084,478

** Le montant comparatif de 2023 comprend un solde du projet SRHR de N\$23,759,161

++ Le montant comparatif de 2023 comprend un solde du projet SRHR de N\$23,759,161

Forum parlementaire de la SADC

États financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

État des variations de capitaux propres

Montants en dollar namibien (NAD)	Fonds Sans restriction	Revenus accumulés	Total des capitaux propres
Solde d'ouverture tel que rapporté précédemment	-	10,605,123	10,605,123
Ajustements - Erreur de période précédente	-	291,741	291,741
Solde au 1er avril 2022 (Revise)	-	10,896,864	10,896,864
L'excédent pour l'exercice	-	2,084,478	2,084,478
Autres revenus global	-	-	-
Total du l'excédent global pour l'exercice	-	2,084,478	2,084,478
Solde au 1 avril 2023	-	12,981,343	12,981,343
Perte pour l'exercice	-	(494,103)	(494,103)
Autres revenus global	-	-	-
Total perte globale pour l'exercice	-	(494,103)	(494,103)
Transfert entre réserves	5,500,000	(5,500,000)	-
Solde au 31 mars 2024	5,500,000	6,987,240	12,487,240

Forum parlementaire de la SADC

États financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

Statement of Cash Flows

Figures in Namibia Dollar	Note(s)	2024	2023 Révisé *
Flux de trésorerie découlant d'activités opérationnelles			
Flux de trésorerie découlant des activités	17	(8,929,269)	(16,139,230)
Revenus d'intérêts	14	454,455	379,968
Coûts d'intérêts	15	(758,608)	-
Flux nets provenant des activités opérationnelles		(9,233,422)	(15,759,262)
Flux nets provenant des activités opérationnelles			
Acquisition d'immobilisations corporelles	2	(177,152)	(293,582)
Vente d'immobilisations corporelles	2	20,211	14,918
Rentrée nette de liquidités découlant d'activités d'investissement		(156,941)	(278,664)
Flux de trésorerie découlant d'activités de financement			
Remboursement des emprunts	5	(651,424)	(1,240,804)
Total des mouvements de trésorerie pour l'exercice		(10,041,787)	(17,278,730)
Effet de la variation du taux de change sur les soldes de trésorerie		14,631,824	31,910,553
Total de trésorerie à la clôture de l'exercice	4	4,590,037	14,631,823

Forum parlementaire de la SADC

États financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

Pratiques comptables

1. Pratiques comptables importantes

Les principales pratiques comptables appliquées pour établir ces états financiers annuels sont présentées ci-dessous.

1.1 Principe de l'élaboration des états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis selon le principe de continuité des activités en suivant et en respectant les normes internationales d'information financière (IFRS) et les interprétations du Comité d'interprétation des normes internationales d'information financière (IFRIC) établies et devenues effectives à la date de l'élaboration de ces états financiers annuels, ainsi que la Constitution du FP SADC.

Les états financiers annuels ont été établis en appliquant la convention du coût historique, à moins d'indications contraires dans les pratiques comptables qui suivent et intègrent les principales pratiques comptables présentées ci-dessous. Ils sont libellés en dollars namubiens, la monnaie fonctionnelle du Forum.

Ces pratiques comptables sont cohérentes par rapport à la période précédente.

1.2 Jugements significatifs et sources d'incertitude relatives aux estimations

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle fasse, à l'occasion, des jugements, estimations et hypothèses ayant une incidence sur l'application des politiques comptables et les montants présentés des actifs, passifs, produits et charges. Ces estimations et hypothèses sont fondées sur l'expérience passée ainsi que sur d'autres facteurs jugés raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes font l'objet d'un examen continu. Les révisions des estimations comptables sont reconnues dans la période de la révision ainsi que dans les périodes futures concernées.

Jugements critiques dans l'application des politiques comptables

Le Comité Exécutif n'a pas effectué de jugements critiques dans l'application des politiques comptables, mis à part ceux impliquant des estimations qui pourraient avoir une incidence significative sur les états financiers..

Sources principales d'incertitude relative aux estimations

Les provisions pour dépréciation des actifs financiers sont fondées sur des hypothèses relatives au risque de défaut et aux taux de perte attendue. Le Forum exerce son jugement pour établir ces hypothèses et sélectionner les données d'entrée au calcul de la dépréciation, en s'appuyant sur son historique, les conditions de marché existantes ainsi que des estimations prospectives à la fin de chaque période de reporting. Pour plus de détails sur les principales hypothèses et données utilisées, se référer aux notes spécifiques relatives aux actifs financiers.

La direction évalue si les stocks doivent être dépréciés en comparant leur coût à leur valeur nette de réalisation estimée. Lorsqu'une dépréciation s'impose, les articles en stock sont ramenés à leur valeur nette de réalisation. La dépréciation est incluse dans le coût des ventes.

Des appareils électroniques dont le prix de revient s'élève à N\$ – sont inclus dans le solde des stocks à la date de clôture. Ces articles sont en stock depuis environ – mois et ne se vendent pas en raison de la disponibilité d'appareils alternatifs proposés par la concurrence. La direction a estimé que si le prix de vente est réduit de – %, ces articles pourraient être écoulés au cours du prochain exercice financier. Une provision de N\$ – a donc été comptabilisée sur les stocks à la date de clôture. Si le marché n'absorbe pas ces articles au prix réduit, une provision supplémentaire de N\$ – devra être constituée.

Plusieurs actifs et passifs de l'entité sont soit évalués à la juste valeur, soit font l'objet d'une information sur leur juste valeur.

Un comité d'évaluation a été mis en place afin de déterminer les méthodes et données d'entrée appropriées pour chaque évaluation. Ce comité rend compte au directeur financier (CFO). Les questions d'évaluation importantes sont soumises au comité d'audit.

Des données de marché observables sont utilisées dans la mesure où elles sont disponibles. Des évaluateurs externes qualifiés sont consultés pour définir les techniques et données appropriées d'évaluation.

Les informations concernant les techniques spécifiques et les données d'entrée utilisées pour les différents actifs et passifs sont présentées dans la note – et la note –.

Forum parlementaire de la SADC

États financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

Pratiques comptables

1.2 Jugements importants et sources d'incertitude d'estimation (suite)

L'entreprise revoit et teste la valeur comptable de ses actifs lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Lorsqu'il existe de tels indicateurs, la direction détermine le montant recouvrable en effectuant des calculs de valeur d'utilité et de juste valeur. Ces calculs nécessitent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses. Lorsqu'il n'est pas possible de déterminer le montant recouvrable pour un actif individuel, la direction évalue le montant recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Une charge de dépréciation de N\$ – a été enregistrée sur l'usine de production North Rand Aluminium, entraînant une réduction de sa valeur comptable de N\$ – à un montant recouvrable de N\$ –. Si le taux de coût du capital budgété, utilisé comme taux d'actualisation dans le calcul de la valeur d'utilité, avait été supérieur (inférieur) de – % à l'estimation de la direction, la charge de dépréciation aurait été de N\$ – (N\$ – de moins).

La direction a réévalué le montant recouvrable des principaux équipements au cours de la période en raison de la pression concurrentielle croissante, qui laissait présager une baisse de la valeur d'utilité de ces équipements. Un test de dépréciation a été effectué et le montant recouvrable des équipements a été évalué sur la base de la valeur d'utilité. Des prévisions de ventes ont été appliquées dans ce calcul, et la direction a estimé une diminution du volume annuel des ventes de – % par an pour les – prochaines années. Ce calcul a abouti à la constatation d'une perte de valeur de N\$ –. La direction a également déterminé que si le volume annuel des ventes variait de – % par rapport à l'estimation, la perte de valeur aurait été modifiée de N\$ –. La valeur comptable des équipements après la dépréciation s'élève à N\$ –.

Durée de vie utile des immobilisations corporelles

La direction évalue la pertinence de la durée de vie utile des immobilisations corporelles à la clôture de chaque période de rapport. La durée de vie utile des véhicules à moteur, du mobilier et du matériel informatique est déterminée en fonction des politiques de remplacement de l'entreprise pour les divers actifs. Les actifs individuels faisant partie de ces catégories et ayant une valeur comptable significative sont évalués séparément pour décider si un remplacement sera nécessaire en dehors des paramètres normaux de remplacement. La durée de vie utile de l'équipement de fabrication est évaluée annuellement en fonction de facteurs comme l'usure normale, l'obsolescence technologique et les exigences d'utilisation.

Quand l'estimation de la durée de vie utile d'un actif diffère d'estimations antérieures, le changement est appliqué prospectivement pour déterminer la charge d'amortissement.

Provisions

Les provisions sont calculées par définition à partir d'hypothèses et d'estimations, en utilisant les informations disponibles les plus fiables. Des informations supplémentaires relatives à ces estimations de provisions sont présentées dans la note 10.

Impairment of non-financial assets

The Forum assesses at each reporting date whether there is any indication that an impairment loss recognised in prior periods for assets may no longer exist or may have decreased. If any such indication exists, the recoverable amounts of those assets are estimated.

The increased carrying amount of an asset attributable to a reversal of an impairment loss does not exceed the carrying amount that would have been determined had no impairment loss been recognised for the asset in prior periods.

Dépréciation d'actifs financiers

Les provisions pour dépréciation des actifs financiers sont fondées sur des hypothèses relatives au risque de défaut et aux taux de perte attendue. Le Forum exerce son jugement pour formuler ces hypothèses et sélectionner les données d'entrée au calcul de la dépréciation, en se basant sur l'historique du Forum, les conditions de marché existantes ainsi que des estimations prospectives à la fin de chaque période de reporting. Pour plus de détails sur les principales hypothèses et données utilisées, se référer aux notes individuelles relatives aux actifs financiers.

Certains contrats de location immobilière comprennent des paiements variables liés aux ventes réalisées par un magasin. Pour certains points de vente, jusqu'à 100 % des paiements de loyer reposent sur des modalités de paiement variables, avec une large gamme de pourcentages de vente appliqués. Les paiements de loyers variables sont utilisés pour diverses raisons, notamment afin de minimiser la base de coûts fixes dans le cas de magasins nouvellement ouverts. Les loyers variables dépendant du niveau des ventes sont comptabilisés en résultat au cours de la période au cours de laquelle la condition déclenchant ces paiements est remplie.

Une augmentation de 5 % des ventes dans tous les magasins du groupe soumis à de tels contrats de location variables entraînerait une hausse des paiements de loyers totaux d'environ – % à – %.

Forum parlementaire de la SADC

États financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

Pratiques comptables

1.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs corporels que l'entreprise garde pour son propre usage ou pour les louer à d'autres et dont elle prévoit qu'ils seront utilisés pendant plus d'une année.

Une immobilisation corporelle est comptabilisée comme un actif quand il est probable que des avantages économiques futurs qui lui sont associés reviendront au Forum et quand son coût peut être calculé de façon fiable.

Une immobilisation corporelle est initialement évaluée au coût. Le coût comprend toutes les dépenses directement liées à l'acquisition ou à la construction de l'actif, y compris l'incorporation des coûts d'emprunt pour les actifs éligibles et des ajustements eu égard à la comptabilité de couverture, s'il y a lieu.

Les dépenses encourues par la suite pour des services, des ajouts ou des remplacements importants relatifs à des parties des immobilisations corporelles sont incorporées s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à la dépense reviendront à l'entreprise et que leur coût peut être calculé de façon fiable. Des frais de service quotidiens sont intégrés dans le résultat net pour l'exercice durant lequel ces dépenses sont encourues.

Les immobilisations corporelles sont ultérieurement comptabilisées à leur coût diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis.

La durée de vie utile des éléments d'immobilisations corporelles a été évaluée comme suit :

Élément	Méthode d'amortissement	Durée de vie utile moyenne
Bâtiments	Linéaire	50 ans
Mobilier et installations	Linéaire	4 ans
Véhicules à moteur	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	4 ans
Matériel informatique	Linéaire	4 ans

La valeur résiduelle, la durée de vie utile et la méthode d'amortissement correspondant à chaque actif sont examinées à la date de clôture de chaque exercice. Si les attentes diffèrent par rapport aux estimations antérieures, le changement est expliqué prospectivement comme étant un changement dans l'estimation comptable.

Il n'y avait aucun indicateur de dépréciation des immobilisations corporelles et aucun test de dépréciation n'a été effectué.

1.4 Instruments financiers

Les instruments financiers dont dispose le Forum sont classés selon les dispositions de l'IFRS 9 Instruments financiers.

Dans les grandes lignes, les catégories possibles de classification adoptées par le Forum, selon les cas, sont les suivantes :

Actifs financiers qui sont des instruments de la dette :

Désignés comme étant à leur juste valeur par le biais du compte de résultat. (Cette catégorie possible de classification ne peut être appliquée que si elle élimine ou réduit considérablement une non-concordance comptable).

Passifs financiers :

Désignés comme étant à leur juste valeur par le biais du compte de résultat. (Cette catégorie possible de classification peut être appliquée quand elle élimine ou réduit considérablement une non-concordance comptable ; le passif fait partie d'un groupe d'instruments financiers gérés selon le principe de la juste valeur ou il fait partie d'un contrat qui comprend un dérivé incorporé, le contrat dans son ensemble étant désigné comme étant à sa juste valeur par le biais du compte de résultat).

La note 21 sur les instruments financiers et la gestion des risques présente les instruments financiers dont dispose le Forum en se fondant sur leur classification dans des catégories spécifiques.

Forum parlementaire de la SADC

États financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

Pratiques comptables

1.4 Instruments financiers (suite)

Tous les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés et décomptabilisés à la date de transaction. Les achats ou ventes normalisés sont des achats ou des ventes d'actifs financiers qui nécessitent la livraison d'actifs dans le délai imparti par la réglementation ou la convention du marché.

Les pratiques comptables spécifiques relatives à la classification, à la comptabilisation et à l'évaluation de chaque type d'instrument financier dont dispose le Forum sont présentées ci-dessous.

Fonds affectés

Comptabilisation et évaluation

Ces fonds sont reçus de la part de donateurs pour des projets agréés. Les fonds sont initialement comptabilisés comme des passifs et ils sont ensuite affectés au résultat net à mesure que les projets sont exécutés.

Les fonds affectés sont classés comme des passifs financiers évalués au coût amorti.

Créances commerciales et

autres Classification

Les créances commerciales et autres, en excluant, quand cela s'applique, la TVA et les paiements anticipés, sont classées comme des actifs financiers évalués par la suite au coût amorti (note 4).

Elles ont été classées dans cette catégorie car leurs modalités contractuelles impliquent, à des dates déterminées, des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant, et le modèle opérationnel du Forum est de percevoir les flux de trésorerie contractuels sur les créances commerciales et autres.

Dépréciation

Le Forum comptabilise une correction de valeur pour pertes par rapport à des pertes de crédit attendues sur les créances commerciales et autres, en excluant la TVA et les paiements anticipés. Le montant des pertes de crédit attendues est actualisé à chaque date de rapport.

Le Forum évalue la correction de valeur pour pertes par rapport aux créances commerciales et autres à un montant équivalent aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie, ce qui représente les pertes de crédit attendues qui découleront de tous les cas de défaillance possibles sur la durée de vie attendue de la créance.

Évaluation et comptabilisation des pertes de crédit attendues

Le Forum utilise une matrice de provisions comme moyen pratique pour déterminer les pertes de crédit attendues sur les créances commerciales et autres créances. La matrice des provisions est basée sur l'expérience historique en matière de pertes sur créances, ajustée en fonction de facteurs spécifiques aux débiteurs, de la conjoncture économique générale et d'une évaluation de l'orientation actuelle et prévue des conditions à la date de clôture, y compris la valeur temporelle de l'argent, le cas échéant.

La clientèle est vaste et ne présente pas de schémas de pertes significativement différents selon les segments de clientèle. La provision pour pertes est calculée sur une base collective pour toutes les créances commerciales et autres créances dans leur totalité. Le détail de la matrice des provisions est présenté en note 4.

Un gain ou une perte de valeur est comptabilisé en résultat avec un ajustement correspondant de la valeur comptable des créances commerciales et autres créances, au moyen d'un compte de provision pour pertes. La perte de valeur est incluse dans les charges d'exploitation++ en résultat en variation de la provision pour pertes sur créances (note 14).

Forum parlementaire de la SADC

États financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

Pratiques comptables

Financial instruments (continued) Dettes commerciales

et autres

Classification

Les dettes commerciales et autres (note 10), en excluant la TVA et les montants reçus en avance, sont classées comme des passifs financiers évalués par la suite au coût amorti.

Comptabilisation et évaluation

Elles sont comptabilisées quand le Forum devient partie aux dispositions contractuelles des créances et elles sont évaluées, lors de la comptabilisation initiale, à leur juste valeur, majorée des coûts de transaction, s'il y en a.

Elles sont évaluées par la suite au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un passif financier et d'affectation des charges financières au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs estimés (y compris l'intégralité des commissions et des points payés ou reçus qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et de toutes les autres primes positives ou négatives) sur la durée de vie attendue du passif financier ou, selon les cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir le coût amorti d'un passif financier.

Si les dettes commerciales et autres comportent une composante financière importante et si la méthode du taux d'intérêt effectif aboutit à la comptabilisation des charges financières, cela est inclus dans le résultat net au titre des charges financières (note 18).

Les dettes commerciales et autres exposent le Forum au risque de liquidité et éventuellement au risque de taux d'intérêt. Voir note 21 pour les précisions relatives à l'exposition aux risques et à la gestion de ces derniers

1.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les dépôts bancaires à vue et d'autres placements à court terme très liquides qui sont aisément convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque insignifiant de changement de leur valeur. Ils sont comptabilisés à leur juste valeur initialement et par la suite.

1.5 Impôts

Imposition fiscale

Aucun montant n'est prévu pour l'imposition courante et différée puisque l'entité est une organisation à but non lucratif et n'est pas soumise à l'impôt sur le revenu.

1.6 Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés sont classés comme détenus en vue de la vente lorsque leur valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue. Cette condition n'est considérée comme remplie que lorsque la vente est hautement probable et que l'actif (ou le groupe destiné à être cédé) est disponible pour une vente immédiate dans son état actuel. Le comité exécutif doit s'engager à procéder à la vente, laquelle doit être susceptible d'être reconnue comme une vente réalisée dans un délai d'un an à compter de la date de classification.

Un actif non courant n'est pas amorti (ou déprécié) lorsqu'il est classé comme détenu en vue de la vente (ou détenu en vue d'être distribué aux propriétaires), ou lorsqu'il fait partie d'un groupe destiné à être cédé et classé comme tel.

14 Dépréciation des actifs non financiers

Le montant recouvrable d'un actif correspond au montant le plus élevé entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité. Si le montant recouvrable ne peut pas être déterminé pour un actif individuel, il est alors déterminé pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Une perte de valeur sur des actifs comptabilisés au coût, diminué des amortissements ou dépréciations cumulés, est comptabilisée

Forum parlementaire de la SADC

États financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

Pratiques comptables

immédiatement en résultat. Toute perte de valeur relative à un actif réévalué est traitée comme une diminution de réévaluation. Les pertes de valeur sont comptabilisées immédiatement en résultat.

La reprise d'une perte de valeur sur des actifs comptabilisés au coût, diminué des amortissements ou dépréciations cumulés, à l'exception du goodwill, est comptabilisée immédiatement en résultat. Toute reprise de perte de valeur sur un actif réévalué est traitée comme une augmentation de réévaluation.

1.7 Avantages sociaux

Avantages sociaux à court terme

Le coût des avantages sociaux à court terme (ceux qu'il faut payer dans un délai de douze mois après la prestation du service, comme les congés payés et les congés maladie, les primes et les avantages non monétaires tels que les soins médicaux) est comptabilisé dans la période durant laquelle le service a été rendu et n'est pas actualisé.

Le coût attendu des absences rémunérées est comptabilisé comme une dépense lorsque les employés fournissent des services qui renforcent leur droit à ces absences ou, en cas d'absences non cumulatives, lorsque ces absences surviennent.

Le coût attendu de la participation aux bénéficiaires et du paiement de primes est comptabilisé comme une dépense lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite d'effectuer ce type de paiements comme une conséquence de résultats passés.

1.7 Provisions et imprévus

Le Forum comptabilise des provisions lorsqu'il a une obligation actuelle résultant d'événements passés, dont le montant peut être estimé de manière fiable et pour laquelle il est probable que le Forum devra s'en acquitter.

Il existe toujours un certain degré d'incertitude dans l'estimation des provisions, celles-ci étant évaluées au meilleur montant estimé par la direction pour régler l'obligation. Lorsque l'effet de l'actualisation est significatif, la provision est évaluée à la valeur actuelle des montants correspondants.

1.8 Coûts d'emprunt

L'incorporation des coûts d'emprunt commence lorsque des coûts d'emprunt ont été encourus.

1.9 Conversion de devises étrangères

Transactions en devises étrangères

Une transaction en devises étrangères est enregistrée, lors de la comptabilisation initiale, en dollars namubiens, en appliquant au montant en devises étrangères le taux de change au comptant entre la monnaie fonctionnelle et la devise étrangère à la date de la transaction.

Les éléments monétaires en devises étrangères sont reconvertis à la fin de la période de reporting en utilisant le taux de clôture.

Les flux de trésorerie résultant de transactions en devises étrangères sont enregistrés en dollars namubiens en appliquant au montant en devise étrangère le taux de change entre le dollar namibien et la devise étrangère à la date du flux de trésorerie.

Veillez-vous référer aux politiques comptables spécifiques relatives aux instruments financiers pour plus de détails sur le traitement comptable des écarts de change.

1.8 Revenu

Le revenu comprennent les subventions et les contributions des États membres, telles qu'approuvées par l'Assemblée plénière du Forum. Ces contributions sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les subventions incluent les dons reçus de divers organismes bailleurs de fonds. Les subventions attendues ne sont reconnues que lorsqu'il existe une assurance raisonnable que le Forum respectera les conditions qui y sont attachées et que la subvention sera effectivement reçue.

Ces subventions sont initialement enregistrées au bilan en tant que fonds affectés et sont reclassées en produits au cours des périodes nécessaires pour les faire correspondre, de manière systématique, aux charges qu'elles sont destinées à compenser.

Forum parlementaire de la SADC

États financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

Notes accompagnant les états

Montants en dollars namubiens 2024 2023

1 Immobilisations corporelles

	2024		2023			
	Coût ou réévaluation	Amortissement cumulé	Valeur comptable	Coût ou réévaluation	Amortissement cumulé	Valeur Comptable
Terrain	2,800,000	-	2,800,000	2,800,000	-	2,800,000
Bâtiments	5,014,971	(83,179)	4,931,792	5,014,443	(82,865)	4,931,578
Mobilier et installations	739,910	(234,837)	505,073	677,985	(180,406)	497,579
Véhicules à moteur	1,298,021	(562,475)	735,546	1,277,578	(281,238)	996,340
Matériel de bureau	131,971	(77,611)	54,360	134,919	(61,797)	73,122
Matériel informatique	483,239	(224,090)	259,149	381,632	(172,189)	209,443
Total	10,468,112	(1,182,192)	9,285,920	10,286,557	(778,495)	9,508,062

Réconciliation relative aux immobilisations corporelles - 2024

	Solde Ouverture	Ajouts	Amortissement	Total
Terrain	2,800,000	-	-	2,800,000
Bâtiments	4,931,578	528	(314)	4,931,792
Mobilier et installations	497,579	61,925	(54,431)	505,073
Véhicules à moteur	996,340	20,443	(281,237)	735,546
Matériel de bureau	73,122	2,948	(21,710)	54,360
Matériel informatique	209,443	101,607	(51,901)	259,149
	9,508,062	187,451	(409,593)	9,285,920

Réconciliation relative aux immobilisations corporelles - 2023

	Opening balance	Additions	Disposals	Depreciation	Total
Terrain	2,800,000	-	-	-	2,800,000
Bâtiments	4,933,958	-	-	(2,380)	4,931,578
Mobilier et installations	305,095	235,125	-	(42,641)	497,579
Véhicules à moteur	1,276,388	-	(20,444)	(259,604)	996,340
Matériel de bureau	16,246	58,458	-	(1,582)	73,122
Matériel informatique	230,698	-	(10,808)	(10,447)	209,443
	9,562,385	293,583	(31,252)	(316,654)	9,508,062

Immobilisations corporelles grevées en garantie

Les actifs suivants ont été grevés en garantie des emprunts à long terme garantis :

Terrain et bâtiments	4,726,679	7,721,578
L'emprunt est libellé en dollars namubiens (N\$), porte intérêt à 7,50 % par an, est garanti par des bâtiments d'une valeur de 4,931,578 N\$ et un terrain d'une valeur de 2 800 000 N\$ et il est remboursable en 120 mensualités.		

Le prêt est libellé en dollars namubiens (N\$), porte un intérêt annuel de 9,50 % (2022 : 9,50 %), avec une mensualité de N\$ 25 173, est garanti et remboursable sur 60 mois..	-	996,340
---	---	---------

Forum parlementaire de la SADC

États financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

Notes accompagnant les états

Montants en dollars namibiens	2024	2023
2. Clients et autres créances *		
Instruments financiers :		
Débiteurs de souscriptions (c'est-à-dire les contributions dues par les États membres)	10,211,105	6,006,905
Fonds affectés	2,026	2,026
Créances clients au coût amorti	10,213,131	6,008,931
Dépôts	19,853	19,853
Montants pouvant être réclamés à d'autres institutions	102,811	102,811
Autres créances	29,834	1,105,750
Instruments non financiers :		
TVA	1,003,029	911,701
Avances salariales	48,545	(9,374)
Prépaiements	1,081,018	660,893
Total des clients et autres débiteurs	12,498,221	8,800,565

En raison de la nature de ces actifs, du fonctionnement du Forum et de son expérience historique, les comptes à recevoir sont considérés comme ayant une faible probabilité de défaut. Les ECL sur les comptes débiteurs sont nulles.

Juste valeur des créances clients et autres créances

La juste valeur des créances clients et autres créances * se rapproche de leur valeur comptable.

Fonds affectés

Les créances clients et autres créances comprennent un solde de TVA de 1 090 117 dollars namibiens (2023 : 911 701 dollars namibiens) relatif aux soldes des comptes pour les projets spécifiques. Les soldes, une fois recouverts, les fonds sont conservés dans des comptes bancaires désignés pour être utilisés uniquement dans le but de financer des projets spécifiques.

Créances clients et autres créances en souffrance mais non dépréciées

Les créances commerciales et autres créances qui sont en souffrance depuis moins de 3 mois ne sont pas considérées comme dépréciées. Au 31 mars 2024, 10 211 105 nairas (2023 : 6 006 905 nairas) étaient en souffrance mais n'avaient pas déprécié.

31 mars 2024	3 mois écoulés	Total
Créances clients	10,211,105	10,211,105
31 mars 2023	3 mois écoulés	Total
Créances clients	6,006,905	6,006,905

1. Trésorerie et équivalents de trésorerie +

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de :

Solde bancaire	3,765,902	13,832,305
Dépôts à court terme	824,135	799,518
	4,590,037	14,631,823

Les pertes de crédit attendues (ECL) sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont nulles et ces fonds

sont conservés en Namibie. Fonds restreints

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent un montant de 1 050 924 dollars namibiens (2023 : 6 427 585 dollars namibiens) relatif aux comptes bancaires pour les projets spécifiques. Les fonds sont détenus dans des comptes bancaires désignés pour être utilisés uniquement dans le but de financer des projets spécifiques.

Forum parlementaire de la SADC

États financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

Notes accompagnant les états

Montants en dollars namibiens	2024	2023
-------------------------------	------	------

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie + (suite)

Les fonds affectés sont constitués des éléments suivants :

ACTIONAID*	614,341	229,599
ARASA*	6,846	6,846
SIDA - SRHR 62263160097 (USD)	172,631	5,163,604
GIZ - Programme Account- 11000060277	(3,762)	37,728
SIDA Gender- 11500003334	166,383	166,383
Other Grants	49,037	25,857
SAFAIDS*	13,211	267,222
OSISA*	181,302	181,302
Sisters for Change*	122,556	122,556
Plan International*	207,307	296,924
SIDA HIV/AIDS Prgm 2024	(498,183)	(89,691)
GIZ Project 1	19,255	19,255
	1,050,924	6,427,585

* Ces fonds sont conservés sur le compte bancaire principal du Forum.

Exposition au risque de change

Montant en dollars de Namibie

Dollar namibien	4,590,037	14,631,824
-----------------	-----------	------------

5. Passifs financiers

Détenu au coût amorti

Prêt Nedbank Namibia Limited	5,049,240	5,442,462
Le prêt est libellé en dollars namibiens (N\$), porte intérêt à 7,50% (2023: 7,50 %) par an, est garanti sur des terrains et des bâtiments d'un montant de 7 733 959 dollars namibiens et remboursable en mensualités de 79 044,81 dollars namibiens sur 87 mois (2023 : 99)		
First National Bank Loan	265,662	523,864
Le prêt est libellé en dollars namibiens (N\$), porte intérêt à 12,50 % (2023:12,50 %) par an, est garanti par des véhicules à moteur d'une valeur de 1 276 388 N\$ et remboursable en versements de 25 173,75 N\$ sur 36 mois (2023:48)		

5,314,902 **5,966,326**

Répartition entre les parties non courantes et les parties courantes

Passifs non courants	5,314,902	5,225,436
Passif à court terme	-	740,890
	5,314,902	5,966,326

Forum parlementaire de la SADC

États financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

Notes accompagnant les états

Montants en dollars namubiens	2024	2023
1. Fonds affectés		
Programme d'égalité des sexes de l'ASDI pour les parlements	166,383	174,448
Autres subventions	49,037	49,037
Projet GIZ	(3,762)	282,935
OSISA 04 Ressources naturelles	181,302	181,302
ARASA	6,846	6,846
ACTIONAID	614,341	94,946
Sisters for Change	122,556	122,556
SAFAIDS	13,211	267,222
SIDA HIV/AIDS	172,631	5,976,720
SADC - SSR VIH/SIDA	(498,183)	(391,072)
GIZ Project 1	19,255	-
Plan International	207,307	-
SIDA VIH/SIDA	1,050,924	6,764,940

Les fonds affectés représentent les subventions reçues mais non encore dépensées par le Forum. Les fonds affectés sont versés au Revenu sur la période nécessaire pour les assortir à des coûts destinés à compenser, sur une base systématique. Tous les fonds affectés non dépensés à la fin de la période de mise en œuvre de la subvention sont remboursés aux subventionnaires.

1. Subvention Contribution au capital - appliquée

Rapprochement de l'apport de la subvention au capital - appliqué - 2024	Ouverture balance	Utilisé au cours de l'année	Solde de clôture
Subvention Contribution au capital - Appliquée	2,470,000	-	2,470,000
Rapprochement de l'apport en capital de la subvention - appliqué - 2023	Opening balance	Utilised during the year	Closing balance
Grant Contribution to Capital - Applied	2,470,000	-	2,470,000

La contribution au capital de la subvention appliquée concerne les fonds ponctuels versés par les membres du parlement pour l'acquisition d'une maison pour le Secrétaire général. La maison a été acquise au cours de l'exercice 2018. Une partie équivalente à l'amortissement annuel et à la perte de valeur est comptabilisée en tant que chiffre d'affaires en réduisant le solde de la contribution au capital de la subvention.

1. Fournisseurs et autres créditeurs

Instruments financiers :

Dettes fournisseurs	165,060	270,992
Autres dettes	11,025	11,025
Charges à payer liées au salaire	(43,621)	105,463
Gratuité, congés payés et frais de rapatriement	2,805,510	2,360,338
Charges à payer SDSR	-	194,921

Instruments non financiers :

Avance sur la mission électorale	794,251	311,550
Contribution unique pour SG Dettes fournisseursouse (non dépensée)	785,888	785,888
Contributions des membres reçues à l'avance	3,003,000	3,003,000
	7,521,113	7,043,177

Juste valeur des fournisseurs et autres créditeurs

La juste valeur des fournisseurs et autres créditeurs se rapproche de leur valeur comptable.

Forum parlementaire de la SADC

États financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

Notes accompagnant les états

Montants en dollars namibiens	2024	2023
-------------------------------	------	------

1. Actifs non courants détenus en vue de la vente

Le 27 novembre 2020, le Comité exécutif du Forum parlementaire de la SADC a décidé de vendre la maison qui avait été initialement achetée pour l'ancien secrétaire général. Il y a plusieurs parties intéressées et la vente devrait être finalisée au cours du premier semestre de l'exercice 2025.

Actif et passif

Actifs non courants détenus en vue de la vente

Immobilisations corporelles	2,470,000	2,470,000
-----------------------------	-----------	-----------

Nom de l'évaluateur : Eugene Lofty

Société : Eaton Évaluation

immobilière Date d'évaluation : 26 juin

2023

Montant : N\$ 2,540,00

Eugene n'est pas lié à la SADC PF et a une expérience récente de l'emplacement et de la catégorie de la propriété réévaluée.

L'évaluation a été fondée sur la méthode de capitalisation du revenu combinée à la méthode de vente comparable.

10. Revenu

Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

Subvention reçue : Autres donateurs	1,977,030	3,232,717
Salaire de la subvention : SDSR	-	2,956,541
Contribution des États membres	21,148,050	21,148,050
Subvention reçue : SIDA SDSR	-	23,759,161
	23,125,080	51,096,469

La désagrégation des revenus provient des services transférés aux clients à un moment donné.

11. Subvention reçue : Autres donateurs

RWPC programme support	162,318	-
Revenus de l'administration et du conseil	819,309	380,101
	981,627	380,101

Forum parlementaire de la SADC

États financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

Notes accompagnant les états

Montants en dollars namubiens	2024	2023	
12. Autres gains (pertes) d'exploitation			
Gains (pertes) sur cessions, démolitions et règlements			
Immobilisations corporelles	2	20,211	(16,334)
13. Excédent (déficit) de fonctionnement			
L'excédent (déficit) d'exploitation pour l'exercice est déclaré après imputation (crédit) des éléments suivants, parmi autres :			
Rémunération de l'auditeur externe			
Frais d'audit		97,500	176,132
Rémunération, autre qu'à des employés			
Services administratifs et de gestion		1,442,091	822,808
Services-conseils et services professionnels		160,056	426,394
		1,602,147	1,249,202
Coûts des employés			
Traitements, salaires, primes et autres avantages		13,995,270	12,362,691
Dépréciation et amortissements			
Amortissement des immobilisations corporelles		399,294	316,125
Dépenses par nature			
Le coût total des ventes, les frais de vente et de distribution, les frais de marketing, les frais généraux et administratifs, les frais de recherche et développement, les frais de maintenance et les autres dépenses d'exploitation sont analysés par nature comme suit :			
Coûts des employés		13,995,270	12,362,691
Dotations aux amortissements et dépréciations		399,294	316,125
Other expenses		9,922,304	2,469,230
Dépenses liées aux subventions : Autres donateurs		-	3,489,565
Dépenses de subvention : Projet de gouvernance en matière de SDRS et de VIH/sida		-	23,759,161
Réunions de l'Assemblée plénière		-	3,973,987
Frais d'administration et de gestion		-	822,808
Angola elections		-	1,181,031
		24,316,868	48,374,598
14. Investment income			
Interest income			
Investments in financial assets:			
Bank Interest received		454,455	379,968
Autres dépenses			
15. Frais de financement			
Intérêts payés sur les dettes financières Élections en Angola		758,608	558,320
16. Dotations aux amortissements et pertes de valeur			
Dépréciation			
Immobilisations corporelles		399,294	316,125

Forum parlementaire de la SADC

États financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

Notes accompagnant les états

Montants en dollars namubiens	2024	2023
17. Flux de trésorerie découlant des activités		
Excédent (déficit) avant imposition fiscale	(494,103)	2,084,479
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Dépréciation et amortissement	399,294	316,651
Pertes (gains) de change	(20,211)	16,334
Intérêts reçus	(454,455)	(379,968)
Charges financières	758,608	558,320
Montant net des dépréciations et variations liées à la correction de valeur pour pertes sur créances	(3,697,656)	(4,453,353)
Mouvements de provisions	477,936	789,838
Variations du fonds de roulement :	(5,898,682)	(15,071,531)
Créances commerciales et autres		
	(8,929,269)	(16,139,230)

Forum parlementaire de la SADC

États financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

Notes accompagnant les états

Montants en dollars namubiens	2024	2023
-------------------------------	------	------

18. Parties liées

Relations		
États membres	Afrique du Sud	
	Angola	
	Botswana	
	République Démocratique du Congo	
	Eswatini	
	Lesotho	
	Madagascar	
	Malawi	
	Maurice	
	Mozambique	
	Namibie	
	Seychelles	
	Tanzanie	
	Zambie	
	Zimbabwe	
Principaux membres de la direction	Ms Boemo Sekgoma	
	Ms Yapoka N Mungandi	

Soldes des parties liées

Contributions dues par les États membres à la clôture de l'exercice

Tanzanie	905	1,502,405
Malawi	1,501,500	1,501,500
RDC	3,003,000	1,501,500
Madagascar	3,003,000	1,501,500
Lesotho	1,501,500	-
Angola	1,201,200	-
	<u>10,211,105</u>	<u>6,006,905</u>

Contributions reçues en avance des États membres Namibia

	1,501,500	1,501,500
Zambie	1,501,500	1,501,500
	<u>3,003,000</u>	<u>3,003,000</u>

Opérations des parties liées

Contributions obligatoires reçues des parties liées

Angola	1,501,500	1,501,500
Botswana	1,501,500	1,501,500
DRC	1,501,500	1,501,500
Eswatini	1,501,500	1,501,500
Lesotho	1,501,500	1,501,500
Malawi	1,501,500	1,501,500
Maurice	1,501,500	1,501,500
Madagascar	1,501,500	1,501,500
Mozambique	1,501,500	1,501,500
Namibie	1,501,500	1,501,500
Seychelles	127,050	127,050
Afrique du Sud	1,501,500	1,501,500
Tanzanie	1,501,500	1,501,500
Zambie	1,501,500	1,501,500
Zimbabwe	1,501,500	1,501,500
	<u>21,148,050</u>	<u>21,148,050</u>

Forum parlementaire de la SADC

États financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

Notes accompagnant les états

Montants en dollars namubiens 2024 2023

19. Rémunération des administrateurs et autres membres clés de la direction

Exécutif

2024

Services as Membres of key management	Salaire de base	Allocations	Autres Avantages matériels	Total
Services as Membres of key management				
Rémunération	2,008,373	999,186	502,095	3,509,654

2023

Services as Membres of key management	Salaire de base	Allowances	Autres avantages	Total
Services as Membre of key management				
Remuneration	2,008,373	999,186	502,095	3,509,654

1. Erreurs de la période précédente

SADC PF reconnaît une provision de gratification de 25 % du salaire de base pour les employés locaux occupant des postes non cadres sur une base annuelle qui impacte les dépenses dans le compte de résultat et la provision de retraite dans l'état de la situation financière. 50 % de la provision pour gratification est versée à la maison de pension et 50 % sont versés aux employés sous forme de 13e chèque à l'anniversaire de chaque exercice. Il y a eu une erreur dans les états financiers de 2020 en raison d'une omission de la provision pour pénalisation de 291 741 \$ Nam non comptabilisée en charge et en tant que provision pour l'exercice concerné.

État de la situation financière	2023	2022
(Augmentation)/diminution de la prévoyance	(291,741)	(291,741)
Diminution/(augmentation) des revenus non répartis	291,741	291,741

1. Instruments financiers et gestion des risques

Catégories d'instruments financiers

Catégories d'actifs financiers

2024

	Note(s)	Coût amorti
Créances commerciales et autres	3	10,365,629
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	4,636,496
		<u>15,002,125</u>

2023

	Note(s)	Coût amorti
Créances commerciales et autres	3	7,237,345
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	14,711,254
		<u>21,948,599</u>

Forum parlementaire de la SADC

États financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

Notes accompagnant les états

Montants en dollars namubiens	2024	2023
-------------------------------	------	------

20. Instruments financiers et gestion des risques

Categories of financial liabilities

2024

	Note(s)	Valeur juste	Coût amorti
Créances commerciales et autres	8	-	2,937,974
Fonds affectés		-	1,050,923
Passifs financiers	5	59,061	5,255,841
		59,061	9,244,738

2023

	Note(s)	Coût amorti
Créances commerciales et autres	8	2,445,049
Fonds affectés		841,958
Passifs financiers	5	5,966,326
		9,253,333

Forum parlementaire de la SADC

États financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

Notes accompagnant les états

Montants en dollars namubiens	2024	2023
-------------------------------	------	------

21. Instruments financiers et gestion des risques

Gestion des risques financiers

Vue d'ensemble

Les activités du Forum l'exposent à des risques financiers de toute nature : risque de marché (y compris le risque de change, le risque que font peser les variations du taux d'intérêt eu égard à la juste valeur et aux flux de trésorerie et le risque de prix), risque de crédit et risque de liquidité.

Le programme du Forum relatif à la gestion globale des risques est axé sur l'imprévisibilité des marchés financiers et cherche à en minimiser les effets négatifs potentiels sur les résultats financiers du Forum. La gestion des risques est assumée par le Comité exécutif qui agit dans le cadre des politiques approuvées par le Forum. Le Comité exécutif du Forum identifie et évalue les risques financiers en étroite collaboration avec la Secrétaire générale. Le Comité exécutif formule par écrit les principes d'une gestion globale des risques, ainsi que les politiques couvrant des domaines spécifiques tels que le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de crédit.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière pour le Forum en cas de défaillance d'une contrepartie à un instrument financier dans l'exécution de ses obligations contractuelles.

Le risque de crédit concerne principalement les dépôts en espèces, les équivalents de trésorerie et les débiteurs commerciaux. Le Forum ne dépose des fonds qu'auprès de grandes banques bénéficiant d'une qualité de crédit élevée et limite son exposition à toute contrepartie unique.

Les créances commerciales comprennent les montants à recevoir des États membres de la SADC. La direction évalue de manière continue le risque de crédit lié aux clients. Lorsque les clients sont notés de manière indépendante, ces notations sont utilisées. Dans le cas contraire, si aucune notation indépendante n'est disponible, le contrôle des risques évalue la qualité de crédit du client en prenant en compte sa situation financière, son expérience passée et d'autres facteurs. Des limites de risque individuelles sont établies sur la base de notations internes ou externes, conformément aux plafonds fixés par le conseil d'administration. L'utilisation des limites de crédit est régulièrement surveillée.

Risque de liquidité

Une gestion prudente du risque de liquidité implique le maintien de liquidités et de titres négociables en quantité suffisante, la disponibilité de financements via des lignes de crédit engagées adéquates, ainsi que la capacité de clôturer des positions de marché. En raison de la nature dynamique de ses activités sous-jacentes, la trésorerie du Forum conserve une flexibilité de financement en maintenant l'accès à des lignes de crédit engagées.

Le risque de liquidité du Forum découle des fonds disponibles pour couvrir les engagements futurs. Le Forum gère ce risque par un examen continu des engagements futurs et des facilités de crédit disponibles.

Des prévisions de flux de trésorerie sont établies et l'utilisation adéquate des facilités d'emprunt est surveillée.

Le profil d'échéance des flux de trésorerie contractuels des passifs financiers non dérivés, ainsi que des actifs financiers détenus pour atténuer ce risque, est présenté dans le tableau suivant. Les flux de trésorerie correspondent aux montants contractuels non actualisés

2024

	Moin d'un an	Total	Valeur comptable
Passif non courant			
Passif financier	5	-	5,314,902
Passif courant			
Dettes commerciales et autres créditeurs	2,612,704	2,612,704	2,937,974
	2,612,704	2,612,704	8,252,876

2023

Forum parlementaire de la SADC

États financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

Notes accompagnant les états

Montants en dollars namubiens		2024	2023				
1. Instruments financiers et gestion des risques (suite)							
		Moins de 1 an	1.2. 2 a n s	à	à 5 ans Plus 5 ans	Valeur comptable totale	
Passifs non courants							
Passifs financiers	5	-	2,360,907	3,848,641	667,205	6,876,753	5,225,436
Passif à court terme							
Fournisseurs et autres crédeurs	8	2,650,998	-	-	-	2,650,998	2,942,739
Passifs financiers	5	740,890	-	-	-	740,890	740,890
Découvert bancaire	4	79,431	-	-	-	79,431	79,431
		3,471,319	2,360,907	3,848,641	667,205	10,348,072	8,988,496

Risque de change

Le Forum ne couvre pas les fluctuations des taux de change.

Le Forum examine régulièrement son exposition aux devises, y compris ses engagements. Le Forum s'attend à ce que ses contrats de change couvrent l'exposition au risque de change.

Risque de taux d'intérêt

Le Forum est exposé au risque de taux d'intérêt en raison de ses soldes de trésorerie à taux variable, ainsi que de ses passifs portant intérêt. Son bénéfice et ses flux de trésorerie d'exploitation sont essentiellement indépendants de l'évolution des taux d'intérêt du marché.

Le risque de taux d'intérêt du Forum découle d'emprunts à long terme. Les emprunts émis à taux variable exposent le groupe à un risque de taux d'intérêt de trésorerie. Les emprunts émis à taux fixe exposent le Forum à un risque de taux d'intérêt de juste valeur. En 2024 et 2023, les emprunts à taux variable du Forum étaient libellés en dollar namibien.

1. Continuité de l'exploitation

Les états financiers ont été établis sur la base des méthodes comptables applicables à la continuité de l'exploitation. Cette base suppose que des fonds seront disponibles pour financer des opérations futures et que la réalisation des actifs et le règlement des passifs, des obligations conditionnelles et des engagements interviendront dans le cours normal des affaires.

Les membres du Comité exécutif estiment que le Forum dispose de ressources financières suffisantes pour continuer à fonctionner dans un avenir prévisible et, par conséquent, les états financiers annuels ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation. Les membres du Comité Exécutif se sont assurés que le Forum est dans une situation financière saine et qu'il dispose de facilités d'emprunt suffisantes pour faire face à ses besoins de trésorerie prévisibles. Les membres du Comité exécutif ne sont pas non plus au courant d'un non-respect important des exigences légales ou réglementaires ou de modifications législatives imminentes qui pourraient affecter le Forum.

Forum parlementaire de la SADC

États financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

Compte de résultat détaillé

Montants en dollars namubiens	Note(s)	2024	2023 Retraité *
Revenu			
Revenus de la subvention		1,977,030	3,232,717
Salaire, revenu, SDSR		-	2,956,541
Revenu		21,148,050	21,148,050
Subvention de revenus : SIDA SDSR		-	23,759,161
	10	23,125,080	51,096,469
Autres produits d'exploitation			
RWPC programme support		162,318	-
Revenus de l'administration et du conseil		819,309	380,101
	11	981,627	380,101
Autres gains (pertes) d'exploitation			
(Pertes) / gains sur cession d'actifs		20,211	(16,334)
Autres charges d'exploitation			
Frais d'administration et de gestion		(1,442,091)	(822,808)
Rémunération de l'auditeur externe	13	(97,500)	(176,132)
Frais bancaires		(96,779)	(120,364)
Coût contractuel		-	(411,261)
Dépenses de subvention: Projet de gouvernance en matière de SDSR		-	(232,641)
Honoraires de consultation et honoraires professionnels - frais juridiques		-	(29,003)
Honoraires de consultation et honoraires professionnels		(160,056)	(397,391)
Dépenses liées aux subventions : Comité permanent mixte		(908,348)	(172,101)
Dépréciation		(399,294)	(316,125)
Coûts des employés		(13,995,270)	(12,362,691)
Élections en Angola		-	(1,181,031)
Programme support		(1,622,993)	(2,265,112)
Compte d'attente		-	(10,449)
Dépenses liées aux subventions : Autres		(843,841)	(1,300,961)
Dépenses liées aux SDSR		-	(23,747,377)
Réunions du Comité Exécutif		(886,127)	(700,853)
Frais de communication		(235,642)	(246,109)
Réunions de l'Assemblée plénière		(3,133,871)	(3,973,987)
Autres coûts des organes de politique générale		-	(3,026)
Assurance		(172,551)	(127,826)
Frais de véhicule à moteur		(91,992)	(32,802)
Imprimerie et papeterie		(75,656)	136,258
Réunions du Comité des travaux parlementaires		-	(30,847)
Voyages, subsistance et transports		(154,857)	(672,767)
		(24,316,868)	(49,197,406)
Bénéfice d'exploitation (perte)	13	(189,950)	2,262,830
Revenus de placements	14	454,455	379,968
Frais de financement	15	(758,608)	(558,320)
(Perte) bénéfice de l'exercice		(494,103)	2,084,478

* Voir la note 20